

Initiatives ministérielles

gements climatiques sont là.» Et que fait le gouvernement? Il néglige joyeusement ces avertissements.

• (1220)

Il est très difficile de prendre au sérieux un projet de loi comme celui-ci. Si le dinosaure veut prendre la parole, s'il y en a un qui a le courage de défendre ce projet de loi, nous allons l'entendre. Nous serons heureux d'écouter les âneries qu'il va nous sortir.

La réalité, c'est que nous ne parlons même pas de ce que Petro-Canada devrait être. Petro-Canada est simplement éliminée graduellement et systématiquement, et Petro-Canada International disparaîtra avec elle.

Je mets le ministre au défi de se lever et de nous donner l'assurance que Petro-Canada International ne disparaîtra pas en raison des conséquences à long terme de ce projet de loi. Voilà le défi que je lance au ministre. Mais il ne le relèvera pas, monsieur le Président, car il ne peut rien garantir et il le sait.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est terminé. Le député de Prince George—Bulkley Valley.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de pouvoir prendre la parole à l'étape du rapport pour parler de deux ou trois amendements au projet de loi C-84, mesure législative qui, comme l'a dit l'intervenant précédent, a été présentée par les dinosaures d'en face, ces fanatiques de droite, ces extrémistes qui font tout leur possible pour détruire ce pays tel que nous le connaissons et le remodeler à leur guise. On a parlé et reparlé de la liste de leurs méfaits à diverses occasions ces derniers jours. Hier, c'était la SRC, avant, les services de VIA Rail et de la Société canadienne des postes, surtout dans les régions rurales. Je pense que le gouvernement essaie de transformer ce pays de façon que nous ne le reconnaissons jamais plus et que ce sont tous les Canadiens, tous les contribuables qui devront en payer la note.

Nous devons examiner trois amendements très raisonnables au projet de loi visant à privatiser Petro-Canada, trois recommandations tout à fait raisonnables. Aux termes du premier amendement, le président et les membres du conseil d'administration de Petro-Canada doivent être des résidents du Canada. Quel est le problème? Pourquoi avoir peur d'un amendement comme celui-là? Nous aurions pu proposer qu'ils soient des citoyens canadiens. Nous avons pensé que les gens d'en face feraient peut-être leur bout de chemin et qu'il appuieraient un

amendement comme celui-là. Que font-ils? Ils s'y opposent. Mais de quoi donc ont-ils peur?

Aux termes d'un deuxième groupe d'amendements, nous proposons aussi de limiter la participation étrangère à 1 p. 100 plutôt qu'à 25 p. 100 comme le souhaite le gouvernement. De cette façon, nous indiquerions clairement notre désir que Petro-Canada reste entre les mains des Canadiens. Avec le genre de dispositions que nous propose le gouvernement, je pense, monsieur le Président, que Saddam Hussein pourrait venir ici après l'embargo et commencer à acheter des actions de Petro-Canada. Voilà à quel point le projet de loi est illogique.

Il pourrait venir ici après l'embargo et, à titre de particulier, se porter acquéreur de 10 p. 100 des actions de Petro-Canada. Qui là-bas est mandataire de Saddam Hussein? J'aimerais bien le savoir, monsieur le Président.

Le troisième amendement que propose le Parti libéral vise aussi à empêcher Saddam Hussein d'acheter des actions de Petro-Canada. L'amendement aurait pour effet d'empêcher les gouvernements étrangers et leurs mandataires d'acheter des parts de Petro-Canada. Il est important que le gouvernement comprenne ce message: nous ne voulons pas que notre pétrolière tombe aux mains de Saddam Hussein, d'Exxon et d'autres actionnaires de cet acabit. Voilà ce que les conservateurs d'en face essaient de faire en fin de compte. Ils sont les troupes de choc de Saddam Hussein et des grandes multinationales pétrolières qui viendront acheter les actions de Petro-Can.

Ils diront à tous les Canadiens qui sont loyaux envers leur pays, et envers leurs pétrolières, d'avoir dans leur porte-monnaie une carte de crédit de Petro-Can. Voilà ce qu'ils diront, monsieur le Président.

Une voix: Pas ici.

M. Gardiner: Ces gens-là vont en émettre une à Saddam Hussein. Il n'aura aucune limite de crédit sur sa carte et il pourra venir acheter nos réserves pétrolières. Or ce que fait le gouvernement est scandaleux. Il devrait revenir à la raison, adopter ces trois amendements et laisser Petro-Canada demeurer une pétrolière canadienne. Il faut nous assurer que les contribuables canadiens sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la mise en valeur des ressources énergétiques de leur pays et qu'ils s'en acquitteront comme il se doit.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, vous savez bien que je ne raterais jamais une occasion de parler de cette question. D'ailleurs, c'est un dossier dont vous vous souvenez fort bien, monsieur le Président. On dirait que la boucle est bouclée maintenant car nous étions aux Communes dans le temps. Nous avons assisté à la création de Petro-Canada. C'était en